

F é d é r a t i o n P r o f e s s i o n n e l l e
I n d é p e n d a n t e d e l a P o l i c e

La police... Le métier

Le syndicat... La FPIP

Elections professionnelles

du 20 au 23 novembre 2006

La FPIP prépare votre avenir

Ce qu'il faut dire

La FPIP

PREMIER SYNDICAT INDEPENDANT

Sa vocation

▶▶ **Rassembler et fédérer**

Ses représentants

▶▶ **Le conseil - L'action - Le sérieux**



F.P.I.P.

Tel sera votre choix

F.P.I.P.

Siège administratif

139, rue des Poissonniers

75018 - PARIS

Tél : 01 44 92 78 50

Fax : 01 44 92 78 59

www.fpip-police.com

ELIRE VOS REPRESENTANTS

aux

Commissions Administratives Paritaires (Nationale, Interdépartementale, Locale)

Composition : A parité Administration - Syndicats.

Attributions : Les CAP connaissent les questions d'ordre individuel telles que :

- *Les avancements (Grade, échelon exceptionnel, art.36) ;*
- *Les mutations (Postes profilés et polyvalents ou appel à candidatures, mutation sociale ou dérogatoire) ;*
- *ou encore les permutations, les titularisations, la discipline, les détachements, les mises à disposition . . .*

Vocation : Emettre un avis sur les dossiers soumis en veillant au strict respect des règles statutaires et législatives.

ALORS

PORTEE PAR VOS SUFFRAGES

la F.P.I.P.

GARANTIRA VOS DROITS

**À tous les systèmes et stratagèmes
la F.P.I.P. oppose
une indépendance avérée.**

« GRATIFIEZ CETTE DIFFERENCE ! »

**La F.P.I.P.
le syndicat
incontournable !**

POUR consacrer le statut particulier de la police

POUR que le policier retrouve la considération qui lui est due

POUR que l'éthique et le droit président au sein de l'institution

*Forte de son expérience et de son indépendance
portée par votre confiance
la F.P.I.P. concrétisera nos attentes communes*

Avec la F.P.I.P.
Négocions immédiatement
nos revendications les plus urgentes

FONCTION

La reconnaissance de notre métier

- **Création d'une fonction publique de la sécurité.**
(en sus de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale).
Pour affirmer notre statut spécial qui doit profiter à notre profession (négociations salariales, indemnitaires et statutaires indépendantes de la masse fonction publique).
- **Instauration de CAP Locales pour la sécurité Publique et la PAF** (à l'instar des CRS, la FSPN, la DFPN).
Une commission unique par corps pour une meilleure équité dans le traitement des dossiers.

Hypocrisie électorale

Nos concurrents se découvrent
une soudaine obligation de
revaloriser notre métier.

**Exercice tout aussi
pathétique que scandaleux.**

POUVOIR D'ACHAT

Adapter salaires et obligations

- **Revalorisation des grilles indiciaires en proportion égale pour tous les grades et les corps.**
Mise à plat du protocole du 17 juin 2004 signé par l'ensemble de la concurrence syndicale ayant sacrifié la base au seul profit du sommet. (???) (rappel : de 2004 à 2012 augmentation indiciaire de 0 % pour les gardiens de la paix et jusqu' à 30 % pour les commissaires et hauts fonctionnaires). **Exigence d'un rattrapage équitable.**
- **Augmentation de 10 % de l' I.S.S.P. sur 3 ans pour atteindre 34 % du traitement en 2009.**
- **Octroi de la prime de mobilité**
à l'instar des commissaires et hauts fonctionnaires.

Droit à l'information Pour tous

Affichage des PV
des CAP

**Obligation de
transparence**

RETRAITES

Prise en compte de notre statut spécial

- **Renforcement de nos droits à retraite.**
Consolidation de la spécificité du métier par attribution en amont d'une bonification de 5 trimestres égale au 15 mois (90 jours/an pendant 5 ans) de la réserve civile statutaire.
- **Obtention de la bonification d'une annuité tous les 4 ans (1/4^{ème}) au lieu d'une annuité tous les 5 ans limitée à 5 annuités (1/5^{ème})**

**Aux côtés de ceux qui veulent
le changement**

L'engagement de la FPIP

Soutenir le policier
Bien vivre son métier
Pérenniser sa retraite

SOCIAL

Face au désastre social dans la police

- **Aide au logement sur l'ensemble du territoire**
(prêt préférentiel pour accession à la propriété,
indemnité compensatrice pour la location)
- **Attribution d'une prime vacances annuelle**
(30% du traitement brut)
- **Versement d'une gratification équivalente à 1 mois de traitement** pour la médaille d'honneur.

Quid de « **la rénovation de la politique sociale en faveur des fonctionnaires de police** » prônée en 1999 par J.M. ALEXANDRE

Conditions de vie et de travail ?

Hygiène et sécurité ?

Protection juridique, médicale et sociale ?

AFFIRMEZ VOUS : VOTEZ F.P.I.P. !

La police . . . Le métier

La FPIP . . . Le syndicat



Brigadier-Major		
PUECH	Patrice	SGAP MARSEILLE
LIBOUBAN	Patrick	CSP NANTES
BESSON	Patrick	CSP AURILLAC
GALILEE	Jean-Claude	CSP NANCY
HERNANDEZ	Claude	CSP CHALONS EN CHAMPAGNE
MONTFORT	Ludovic	CSP LORIENT

Brigadier-Chef		
SADONES	Pascal	CSP VILLENEUVE ST GEORGES
ROUSSELOT	Henri	SGAP METZ
STAGNOLI	Bernadette	CSP ASNIERES
GRANDSIRE	Brice	CSP DIEPPE
VIALLET	Denis	CSP TOULON
RITTER	Hervé	DPAF FORBACH
MONIERE	Pascal	DPUP PARIS
PELTIER	Sibylle	CSP DREUX

Brigadier		
FONTAINE	Denis	CSP ROUEN ELBEUF
KESSE	Pascal	CSP BAR LE DUC
MARTEL	Pierre	CSP LILLE
PICHARD	Nicolas	CSP LOUVIERS
GUILBART	Benoit	CSP ST DENIS
VINEL	Pascale	CSP RODEZ
BERNARD	André	CSP LORIENT
FROBERT	Didier	CSP CLICHY

Gardien de la Paix		
CHOPLIN	Claude	CSP LE MANS
MAUSY-PELISSOU	Jean-Luc	DPAF TOULOUSE
CAMERA	Claude	UMZ MARSEILLE
LESIRE	Patrick	FMU DOUAI
BEAUJOINT	Guy	DOPC PARIS
ANTICHAN	Frédéric	CSP LENS
DUPRE	Charles	CSP METZ
MOREIRA	Nathalie	CSP SETE

« VOTEZ F.P.I.P. »